

# Le paquet d'accords avec l'UE soutenu par l'économie

**Berne** Le dossier prévoit la modification de 32 lois suisses, dont 12 massivement.

EconomieSuisse et l'Union patronale suisse soutiennent le paquet d'accords négocié avec l'Union européenne (UE). Elles veulent une mise en œuvre tenant compte des besoins des entreprises. Une des mesures pour protéger le marché du travail est rejetée. L'économie et les patrons estiment que les accords pourront stabiliser la voie bilatérale. Leur mise en œuvre doit permettre un accès optimal au marché de l'UE et des conditions-cadres compétitives pour la place économique suisse.

La flexibilité du marché du travail doit aussi être préservée. Les

mesures convenues entre les partenaires sociaux sont soutenues à l'exception de celle destinée à protéger les représentants des travailleurs contre les licenciements.

L'économie soutient enfin la clause de sauvegarde en matière d'immigration. Celle-ci doit être appliquée de manière stricte et ses modalités examinées en profondeur. Les accords Suisse-UE sont actuellement en phase de consultation jusqu'au 31 octobre. Il est prévu de modifier 32 lois suisses, dont 12 de manière importante. Le parlement doit s'emparer du dossier en 2026. (ATS)